

MOBIJU, les changements dans l'agglomération de Delémont

Le nouveau réseau desservant l'agglomération de Delémont est plus simple avec des tracés systématisés dans le but d'avoir des parcours identiques dans les deux sens et des accès plus directs à la gare de Delémont. La plupart des lignes deviennent diamétrales: elles vont dès lors transiter par la gare routière, mais n'y auront plus leur terminus. Ainsi de nombreux quartiers et localités de l'agglomération seront reliés directement entre eux.

La desserte de la zone d'activités de la Communance (ZA Communance) est sensiblement améliorée grâce à la nouvelle configuration de la ligne 2 qui circule quasiment toutes les 10 minutes sur le périmètre de la ville de Delémont, et sa prolongation jusqu'à Courtételle. Ainsi, les personnes arrivant d'une ligne de bus régionale en gare de Delémont ou par train depuis Bienne/Moutier ou Laufon/Bâle auront systématiquement un bus en correspondance pour se rendre dans la ZA Communance. En parallèle et par une correspondance train-bus à Courtételle, les personnes arrivant en train depuis l'ouest du canton – Haute-Sorne, Clos du Doubs, Ajoie, Franches-Montagnes – ou de France descendront à Courtételle et auront un bus en correspondance pour la Communance. Cette amélioration fonctionne dans les deux sens et permet une réduction du temps de déplacement jusqu'à 15 minutes. Ainsi à Courtételle, à chaque train un bus et à chaque bus un train !

Enfin, la desserte à la cadence de 15 minutes aux heures de pointe est introduites pour la desserte de Develier et Courrendlin. Cette cadence est déjà en vigueur sur la ligne 7 Delémont – Montsevelier.

Les lignes et les nouveautés en détail

1 Delémont, Gare – Hôpital

Les bus circulent toutes les 20 minutes en semaine à partir de 5h20. La desserte est désormais prolongée en soirée jusqu'à 22h00 en semaine. Le samedi, l'amplitude de l'offre est étendue: deux bus par heure circuleront dorénavant de 7h20 à 22h30 (9h20 à 17h30 aujourd'hui). Depuis la gare, le bus desservira un nouvel arrêt aménagé sur la rue de la Molière.

2 Cras-des-Fourches – Delémont gare – Communance – Courtételle

Dans sa nouvelle configuration, la ligne 2, qui relie le quartier du Cras-des-Fourches à la gare de Delémont, adopte un parcours plus direct – via la Route de Bâle et Le Ticle – desservant le futur nouveau centre commercial (Coop). Elle est prolongée en direction de Courtételle en passant par la ZA Communance et Courtemelon. Aux heures de pointe, la fréquence de passage des bus sur la branche « Cras-des-Fourches – gare – ZA Communance » sera de l'ordre de toutes les 10 minutes ; elle sera semi-horaire le reste de la journée. Courtételle est desservi toute la journée de 5h00 à 20h00, puis également vers 22h00. En gare de Courtételle, les bus de la ligne 2 sont en correspondance, chaque trente minutes, avec les trains de/pour la Haute-Sorne, Glovelier/Franches-Montagnes, St-Ursanne, l'Ajoie et la France.

3 Delémont, Gare – Vieille ville

En ville de Delémont, une nouvelle ligne, la numéro 3, est mise en service. Exploitée par un bus électrique, cette navette relie, à un tarif très attractif, la gare et la Vieille Ville de Delémont de 07h30 à 18h00 à raison d'un passage toutes les 15 minutes, selon un système de boucle en continu sur le parcours suivant : Gare – Pont-Neuf – Cras du Moulin – Vieille Ville – Théâtre du Jura – Avenue de la Gare – Chemin de Bellevoie – Gare. La navette dessert ainsi les parkings Manor, Aldi, Lidl, Migros et Coop, ainsi que la place de la Foire.

4 Bus urbain sur appel de Delémont

Le service de bus sur appel « PubliCar » est disponible pour les quartiers non-desservis par les lignes urbaines ou régionales. Son périmètre de desserte a été adapté en tenant compte du développement des lignes régulières, en particulier celui de la ligne 2. Le « PubliCar » est également un service porte à porte sans restriction pour les personnes âgées ou à mobilité réduite. Numéro pour la réservation d'une course : 0800 000 274.

6 Châtillon – Delémont – Soyhières – Pleigne / Roggenburg

Cette ligne relie le Haut-Plateau, Soyhières, Rossemaison et Châtillon en transitant par la gare de Delémont. La desserte est assurée toutes les 30 minutes du lundi au vendredi de 5h30 à 20h00. Les correspondances de/pour Pleigne aux heures de pointe sont assurées, pour chaque course, à Soyhières. Un parcours plus direct est adopté en ville de Delémont en direction de Soyhières, via la rue Auguste-Quiquerez, permettant la desserte de deux nouveaux arrêts sur cet axe.

7 Delémont – Vicques – Montsevelier

La fréquence de quatre courses par heure aux heures de pointe est maintenue. Un nouvel arrêt est aménagé à la sortie de Courroux en direction de Vicques, à proximité des habitations et du centre commercial en construction. Le parcours en ville de Delémont est plus direct et désormais systématique par la route de Moutier (entre le pont du Righi et la gare).

8 Charmoille – Bourrignon – Develier – Delémont – Courrendlin – Moutier / Rebeuvelier

Aux heures de pointe, la ligne 8 offre une fréquence de quatre courses par heure entre Develier, la gare de Delémont et Courrendlin ; elle est à la demi-heure pour Bourrignon, Rebeuvelier et Moutier. En heures creuses, l'offre est réduite de moitié environ. Depuis Courrendlin, en heures creuses, la desserte est prolongée alternativement une fois par heure en direction de Moutier et une fois par heure sur Rebeuvelier. Le parcours en ville de Delémont est plus direct et désormais systématique sur la branche Delémont – Develier, via le pont de la RDU et la route de Porrentruy. Deux nouveaux arrêts sont aménagés, l'un à hauteur du centre sportif de la Blancherie et l'autre à proximité de la Golatte. Sur la branche Delémont – Courrendlin, les bus circulent par la RDU, au sud de la gare.

11 Vicques – Vermes

Cette ligne porte un nouveau numéro, le 11 (le 20 auparavant). Les horaires ne changent pas.

Les nouveautés du Noctambus

L'offre est augmentée et systématisée : les bus circulent selon des parcours et des horaires identiques les vendredis et les samedis. La tarification spécifique moyennant paiement d'un supplément est supprimée : les prix en vigueur la journée sont également appliqués sur les courses nocturnes et les abonnements (AG, demi-tarif, parcours, Seven25, carte junior et Vagabond) seront reconnus. Ainsi, les abonnements Vagabond seront dorénavant valables 24/24 et 7/7 : il ne sera plus nécessaire d'acquérir le complément Vagabond+ pour pouvoir circuler sur le réseau de bus nocturne du canton du Jura.

Les courses nocturnes figurent désormais dans le prolongement de l'offre de jour pour les lignes 6, 7 et 8.

La desserte nocturne de la ville de Moutier est assurée par la ligne 8 et le Moonliner (ligne M31), à raison de trois courses par nuit le vendredi et le samedi.

Les dessertes nocturnes de Châtillon (ligne 6, trois courses par nuit le vendredi et le samedi), Bourrignon (ligne 8, deux courses par nuit le vendredi et le samedi) et le Haut-Plateau (ligne 6, deux courses par nuit le vendredi et le samedi) sont sensiblement améliorées.

N10 Delémont – Glovelier – Porrentruy

Les liaisons nocturnes entre Delémont et Porrentruy sont plus nombreuses durant le week-end avec trois relations par nuit dans les deux sens, au lieu de deux auparavant. Les bus partent de Delémont à 1h25, 2h25 et 3h25 les vendredis et les samedis. Des correspondances sont proposées deux fois par nuit à Glovelier pour se rendre dans les Franches-Montagnes. A Porrentruy, tous les bus auront des correspondances sur les lignes N24 Ajoie Est et N25 Ajoie Ouest.

Dans le cadre de la mise en service du nouveau réseau MOBIJU, plusieurs lignes ont été modifiées afin de redessiner un réseau répondant encore mieux aux besoins de déplacements de la population. La numérotation des lignes a également été modifiée. Nous conseillons à tous nos voyageurs de contrôler les nouveaux horaires, ainsi que les nouvelles lignes sur le site internet mobiju.ch.

Plan du réseau de transports publics dans l'agglomération de Delémont



Valable dès le 12 décembre 2021

— Bus —○ Terminus - - - - Desserte irrégulière — Train

MOBIJU

- | | |
|---|--|
| 1 Delémont, Gare - Hôpital | 8 Charmoille - Bourrignon - Develier - Delémont - Courrendlin - Moutier / Rebeuvelier |
| 2 Cras-des-Fourches - Delémont gare - Communance - Courtételle | 11 Vicques - Vermes |
| 3 Delémont, Gare - Vieille ville | 76 Porrentruy - Courgenay - Asuel - Charmoille |
| 6 Châtillon - Delémont - Soyières - Pleigne / Roggenbourg | 77 Porrentruy - Alle - Charmoille |
| 7 Delémont - Vicques - Montsevelier | |